

opérées en Colombie. L'Organe est préoccupé par le fait que les trafiquants ont trouvé le moyen de se soustraire aux mesures de contrôle internationales, par exemple en produisant illicitement du permanganate de potassium en Colombie, en détournant cette substance du commerce national ou en en faisant contrebande dans la région. Il prie à nouveau les gouvernements de tous les pays des Amériques de concevoir d'urgence des stratégies de lutte contre la contrebande de précurseurs chimiques dans la région où la cocaïne est fabriquée illicitement, en s'inspirant, le cas échéant, des expériences acquises dans le cadre du Projet "Cohesion" en ce qui concerne l'anhydride acétique en Asie centrale et occidentale.

533. L'Organe note que les importations d'éphédrine et de pseudoéphédrine ont considérablement augmenté ces dernières années dans certains pays d'Amérique du Sud, notamment en Argentine. Il est préoccupé par le fait que cette évolution pourrait être le signe que les organisations de trafiquants cherchent davantage à obtenir les produits chimiques essentiels dont ont besoin les laboratoires clandestins de méthamphétamine d'Amérique du Nord, en particulier du Mexique, et d'Amérique du Sud. En 2007, des saisies de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine ont été signalées au Pérou. En juillet 2008, les autorités argentines ont détecté un cas de détournement d'éphédrine à grande échelle et détruit un laboratoire de méthamphétamine dans le pays. L'Organe demande aux gouvernements de tous les pays d'Amérique du Sud de continuer de surveiller le commerce licite des précurseurs des stimulants de type amphétamine, notamment l'éphédrine et la pseudoéphédrine, sous forme de matières premières ou de préparations pharmaceutiques, pour empêcher le détournement de ces précurseurs des circuits licites.

C. Asie

Asie de l'Est et du Sud-Est

1. Principaux faits nouveaux

534. L'Organe a noté que d'importantes quantités de drogues illicites étaient introduites clandestinement en Asie de l'Est et du Sud-Est à partir de l'extérieur de la région, principalement du Canada et de pays d'Asie de l'Ouest. En 2007, les services de détection et de répression japonais ont signalé un certain nombre de

saisies concernant des envois de drogues, notamment de cannabis, de méthamphétamine et de MDMA, qui avaient été dissimulés dans des frets maritimes et aériens en provenance du Canada. En octobre 2007, la Chine a signalé sa plus importante saisie de drogues en provenance d'Asie de l'Ouest et les services de détection et de répression de la région autonome du Xinjiang en Chine ont saisi de l'héroïne et du cannabis dissimulés dans des envois en provenance du Kazakhstan et destinés au Canada. En 2007 également, la Thaïlande a signalé que la quantité d'héroïne provenant d'Asie de l'Ouest dépassait celle provenant du Myanmar, de la République démocratique populaire lao et de la Thaïlande. En mars et avril 2008, les agents des douanes de l'aéroport international de Hong Kong ont saisi une importante quantité d'héroïne qui venait prétendument d'Asie de l'Ouest, dont une partie a été saisie sur des passagers en provenance des Philippines et une autre sur des passagers en provenance d'Inde et des Émirats arabes unis.

535. L'Organe note que les gouvernements des États d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de renforcer leur législation nationale en matière de lutte contre la drogue et amélioré l'accès aux services de traitement et de réadaptation pour les toxicomanes. La Chine a en particulier adopté une loi qui contient des dispositions sur le traitement et la réadaptation volontaires des toxicomanes dans des structures de proximité.

536. La pratique à risque consistant en l'échange d'aiguilles entre toxicomanes reste l'une des principales causes de transmission du VIH dans de nombreux pays d'Asie du Sud-Est. L'Agence australienne pour le développement international a lancé à Chiang Mai (Thaïlande), en avril 2008, le Programme régional de lutte contre le VIH et le sida en Asie pour aider à stopper la propagation de cette pandémie en Asie du Sud-Est par le biais d'actions de sensibilisation, de l'échange de connaissances et de partenariats stratégiques. Ce Programme, prévu sur huit ans, associe les gouvernements, des agences régionales, des organisations de la société civile et des réseaux de prévention de l'abus de drogues à la lutte contre la propagation du VIH lié à l'abus de drogues au Cambodge, en Chine, au Myanmar, aux Philippines, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam.

537. Les autorités nationales des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est continuent de signaler d'importantes saisies de drogues passées en contrebande par voie

postale. De grandes quantités de benzodiazépines et de cannabis ont été saisies, encore que la drogue la plus fréquemment saisie ait été la méthamphétamine. En 2007, en particulier, il a été noté que des drogues illicites en provenance de Thaïlande étaient introduites en contrebande au Royaume-Uni par voie postale. Les trafiquants utilisent aussi le système postal pour introduire en République de Corée des drogues en provenance du Canada, de la Chine et des États-Unis.

538. Si l'héroïne reste la drogue la plus consommée en Chine (y compris dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong), en Malaisie et au Viet Nam, une nette augmentation de l'abus de substances non placées sous contrôle a également été signalée. La kétamine serait la substance psychotrope la plus consommée en Chine (y compris dans la RAS de Hong Kong, où elle constitue la drogue de prédilection de 73 % des toxicomanes de moins de 21 ans).

2. Coopération régionale

539. L'Organe note avec satisfaction que les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est continuent de coopérer en matière de lutte contre la drogue dans le cadre d'organisations bilatérales, multilatérales et régionales.

540. Au cours du treizième Sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), tenu à Singapour en novembre 2007, les États membres de l'Association (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam) ont signé la Charte de l'ASEAN pour, notamment, renforcer la coopération régionale en faveur de l'instauration d'un environnement sain, sûr et sans drogues pour les peuples de la région. La sixième Réunion ministérielle sur la criminalité transnationale s'est tenue à Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam) en novembre 2007. Les participants y sont convenus de renforcer les systèmes de contrôle aux frontières, de mettre en place un point focal national spécialisé, d'optimiser l'utilisation des mécanismes existants pour améliorer la coordination en matière de lutte contre la criminalité transnationale et de renforcer les capacités, notamment en proposant des cours d'anglais et d'informatique aux responsables des services de détection et de répression. La cinquième Réunion du Comité d'enquête de l'Organisation interparlementaire de l'ASEAN pour combattre la menace de la drogue s'est tenue à

Singapour du 22 au 25 juin 2008. Les participants ont décidé de continuer à échanger des informations et à coopérer pour s'attaquer aux menaces communes associées à la lutte contre la drogue. La huitième Réunion ministérielle des pays signataires du Mémorandum d'accord de 1993 sur le contrôle des drogues s'est tenue à Vientiane en juin 2008. Les participants sont convenus de continuer à échanger des informations sur les activités régionales de réduction de la demande de drogues et sur le lien entre abus de drogues et VIH/sida. Lors du quinzième Forum régional de l'ASEAN, tenu à Singapour le 24 juillet 2008, les participants ont adopté une déclaration visant à promouvoir la collaboration en matière de prévention du détournement des précurseurs servant à la fabrication illicite de drogues. Dans cette déclaration, les autorités nationales compétentes du Forum régional étaient exhortées à coopérer entre elles et avec les mécanismes existants pour renforcer le contrôle des précurseurs utilisés dans la fabrication illicite de drogues. Dans le cadre du Programme ASEAN-République de Corée pour le transfert de données sur la criminalité associée aux stupéfiants, qui a été lancé en 2007, la République démocratique populaire lao est devenue le premier pays à recevoir une assistance de la République de Corée en matière de lutte contre la drogue. L'objectif de cette assistance est de renforcer les capacités des services de détection et de répression de la Commission nationale de supervision et de lutte contre la drogue de la République démocratique populaire lao par le biais du transfert de technologies et de la fourniture de matériel pertinent.

541. La vingt-huitième Conférence des chefs de police des États membres de l'ASEAN s'est tenue à Bandar Seri Begawan du 25 au 29 mai 2008. Les participants se sont engagés à améliorer l'échange d'informations sur les organisations impliquées dans la fabrication illicite et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, y compris sur les itinéraires de trafic et les modes opératoires, afin de faciliter la réalisation d'opérations et d'enquêtes coordonnées. Ils se sont également engagés à améliorer l'échange d'informations sur le mouvement des précurseurs chimiques et à renforcer les mécanismes de réglementation des précurseurs utilisés dans la fabrication illicite de drogues en vue de prévenir leur détournement. Ils ont par ailleurs décidé de renforcer la coordination, la coopération et la collaboration à travers l'échange de renseignements en vue de faciliter

l'identification, la localisation, le gel, la saisie ou la confiscation des actifs tirés du produit du trafic de drogues, conformément aux lois nationales. Enfin, ils se sont engagés à renforcer la coopération à l'appui de la formation régionale, de la mise en commun des meilleures pratiques, de l'échange de personnel et d'autres actions de renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre la drogue.

542. À Guangzhou (Chine) le Bureau régional de liaison chargé du renseignement pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation mondiale des douanes et les douanes chinoises ont organisé en septembre 2007 un séminaire régional conjoint sur la lutte contre le trafic de drogues. Les participants ont débattu de la situation du trafic de drogues dans la région, des mesures de coopération régionales en matière de détection et de répression, des tendances de la contrebande de drogues, de l'échange d'informations et de renseignements, d'affaires spécifiques, des techniques de détection des envois suspects et de la coopération transfrontières.

543. Le Forum régional sur les stimulants de type amphétamine s'est tenu à Manille du 29 au 31 août 2007. Des représentants des États membres de l'ASEAN et de la Chine, ainsi que des représentants du secrétariat de l'ASEAN, d'INTERPOL, de l'OMS, du Conseil national australien sur la drogue et de la Police fédérale australienne y ont assisté. Le principal objectif de ce Forum était de permettre aux participants de recenser des moyens de faire face aux problèmes que posaient l'offre et la demande illicites de stimulants de type amphétamine en Asie de l'Est. Les participants ont passé en revue les données régionales les plus récentes et examiné des exemples de la façon dont les données sur l'offre et la demande illicites de ce type de stimulants pourraient être utilisées pour définir la politique à suivre. Ils ont estimé qu'il fallait notamment, à titre prioritaire, lancer des mesures visant à améliorer l'échange de données criminalistiques et de données sur les saisies de précurseurs à l'aide des mécanismes existants; développer l'assistance technique à l'appui des capacités criminalistiques et d'un meilleur échange d'informations; mener des études d'impact concernant les programmes de traitement et de réduction de la demande existants et élaborer des mécanismes pour intégrer les résultats dans les politiques nationales; et entreprendre et développer des activités d'assistance

technique pour mener des études de prévalence et des évaluations rapides.

544. La septième réunion des responsables de la lutte contre la drogue du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Viet Nam s'est tenue à Siem Reap (Cambodge) en décembre 2007. Lors de cette réunion, les représentants des trois États sont convenus de coopérer pour prévenir le détournement d'huile de sassafras. Le Viet Nam a accepté de contribuer à la formation des agents des services de détection et de répression du Cambodge et de la République démocratique populaire lao en 2008 et d'ouvrir un centre de traitement des toxicomanes au Cambodge. La troisième Réunion bilatérale sur la coopération en matière de lutte contre la drogue entre la Thaïlande et le Viet Nam s'est tenue à Da Nang (Viet Nam) en mai 2008. Lors de cette réunion, les deux États sont convenus de coopérer pour promouvoir le traitement et la réadaptation des toxicomanes et combattre la criminalité associée aux drogues.

545. En novembre 2007, les autorités douanières de la RAS de Hong Kong (Chine) et de la République de Corée ont réaffirmé leur détermination à lutter contre les infractions transnationales, y compris le trafic de drogues, qui relevaient de leurs compétences. En vertu de l'accord conclu, les deux États renforceront leur coopération en vue d'échanger des connaissances spécialisées et d'organiser des cours de formation. Les autorités douanières de la RAS de Hong Kong et du Japon ont signé des accords similaires en janvier 2008, comme l'ont fait celles de la RAS de Macao (Chine) et de la Thaïlande. Le Myanmar et la Thaïlande ont signé un mémorandum d'accord en février 2008 pour coopérer en vue d'éradiquer les cultures illicites de pavot à opium et de mettre en place un projet visant à remplacer ces cultures au Myanmar. En mars 2008, le Cambodge et Singapour ont signé un mémorandum d'accord contre la criminalité transnationale. La signature de cet accord témoigne du renforcement de la coopération bilatérale entre ces deux États en matière d'échange de connaissances spécialisées et d'informations dans un certain nombre de domaines, tels que la lutte contre le trafic de drogues.

546. Les États d'Asie de l'Est et du Sud-Est continuent de mettre en commun leurs compétences en fournissant une assistance dans le domaine de la lutte contre la drogue. La République de Corée a lancé en 2008 un projet de huit mois pour aider le Viet Nam à

sensibiliser la population aux dangers de l'abus des drogues.

547. En janvier 2008, les autorités douanières de la RAS de Hong Kong (Chine) ont lancé le système de notification immédiate des saisies de drogues destiné à l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Les États participants sont le Cambodge, la Chine (y compris la RAS de Hong Kong et la RAS de Macao), le Japon, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam. Ce système leur permet d'échanger des informations sur le trafic de drogues en se fondant sur des affaires de trafic découvertes dans leurs aéroports. Il sera réexaminé six mois après sa mise en œuvre.

548. Des initiatives régionales, notamment des réunions et des cours de formation, visant à promouvoir le contrôle des précurseurs continuent d'offrir aux États la possibilité d'échanger des compétences. La réunion conjointe du Forum international sur le contrôle des précurseurs de stimulants de type amphétamine et du Groupe de collaboration asiatique pour le contrôle des précurseurs au niveau local s'est tenue à Tokyo en février 2008. Lors de cette réunion, les participants ont recensé les principales menaces de détournement ainsi que les lacunes et les points vulnérables du contrôle des précurseurs et les mesures prises en Asie de l'Est et du Sud-Est à ce sujet. Les participants ont adopté une proposition de projet d'enquête initiale sur les substances non contrôlées utilisées dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine. Un cours relatif aux enquêtes sur les laboratoires clandestins a été dispensé par l'Académie internationale de police à Bangkok en janvier et février 2008. Ce cours a initié les participants de 11 États d'Asie de l'Est et du Sud-Est aux méthodes de manipulation des produits chimiques trouvés dans les laboratoires clandestins.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

549. En Chine, la loi sur le contrôle des stupéfiants est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2008. Cette nouvelle loi réaffirme que la Commission nationale de contrôle des stupéfiants est l'organisme chargé de l'organisation, de la coordination et du pilotage des efforts de lutte contre la drogue dans le pays. Elle contient des dispositions sur le rôle de l'éducation préventive et sur l'importance du renforcement des activités visant à faciliter le traitement et la réadaptation des

toxicomanes et à prévenir les cultures illicites, ainsi que la fabrication illicite, le trafic et l'abus de drogues. Elle prévoit également des systèmes de licence et d'inspection pour la fabrication, l'offre, l'usage, le stockage et le transport des stupéfiants et des substances psychotropes ainsi que les travaux de recherche concernant ces substances, et un système de licence pour la fabrication, le commerce et l'envoi des précurseurs chimiques.

550. En 2008, la Chine a renforcé les contrôles des préparations pharmaceutiques contenant des précurseurs chimiques en prévoyant l'obligation de délivrer sur ordonnance les gouttes nasales contenant du chlorhydrate d'éphédrine.

551. La Chine a également renforcé ses contrôles des ventes de médicaments en ligne en 2008. La Direction nationale des aliments et des médicaments a fait de la lutte contre la publicité mensongère pour les médicaments vendus en ligne une priorité pour 2008 et entend surveiller de plus près les principaux sites Internet soupçonnés d'être impliqués dans ce type de publicité (qui consiste notamment à diffuser des informations abusives ou trompeuses sur les bienfaits des médicaments) ou dans l'envoi de médicaments contrefaits à leurs clients.

552. En 2008, le Japon a lancé sa dernière stratégie quinquennale de prévention de l'abus de drogues pour la période 2008-2013, dont les principaux objectifs sont de réduire l'abus de drogues chez les jeunes par le biais d'actions de sensibilisation, de prévenir les rechutes en proposant des services de traitement et de réadaptation, de prendre des mesures de lutte contre la criminalité organisée et de renforcer les efforts d'interception aux frontières et la coopération internationale.

553. En 2008, le Président de la République démocratique populaire lao a signé un décret pour promulguer une nouvelle loi sur les drogues qui avait été adoptée par l'Assemblée nationale en 2007. Cette nouvelle comprend 80 articles et complètera le code pénal en vigueur. Elle précise certains principes, règlements et mesures concernant la lutte contre la drogue.

554. En 2008, une loi amendant et complétant la Loi sur les mesures de prévention et de répression visant les stupéfiants a été promulguée par le Gouvernement vietnamien. Cette nouvelle loi décrit en détail les

responsabilités des autorités compétentes, y compris de la police, de la police maritime, des services de contrôle aux frontières et des autorités douanières, en matière de prévention de l'abus de drogues et de lutte contre la drogue. Elle modifie en particulier les procédures et les modalités de la détention administrative pour la désintoxication obligatoire et la prise en charge et contient des dispositions relatives aux traitements de substitution aux opiacés.

555. En 2008, la RAS de Macao (Chine) a déposé un nouveau projet de loi concernant la fabrication illicite, le trafic et l'abus de stupéfiants et de substances psychotropes. Ce projet de loi prévoit de faire passer de 12 à 15 ans la peine d'emprisonnement maximale pour production illicite ou contrebande de drogues et d'incriminer la fabrication et la possession d'équipement et de matériels utilisés dans la fabrication illicite de drogues.

556. En 2008, la Chine a concentré ses efforts sur la lutte contre l'abus de drogues chez les jeunes. Elle a lancé une campagne visant à informer la population sur l'abus de substances psychotropes, à favoriser une culture exempte de drogues chez les jeunes et à mobiliser la collectivité à l'appui de la prévention de l'abus de drogues. En 2007, 6 900 toxicomanes ont été réadaptés dans des centres de traitement et de réadaptation de la République démocratique populaire lao. En 2008, le Gouvernement a continué d'accorder une place prioritaire au traitement et à la réadaptation des toxicomanes et a fourni une aide financière à des centres spécialisés dans 10 provinces.

556. En 2007, les services de détection et de répression de la RAS de Hong Kong (Chine) ont mené une opération de trois mois contre le trafic de drogues transfrontières. Cette opération a entraîné la saisie de cannabis, de cocaïne, d'héroïne, de kétamine et de méthamphétamine.

558. En Thaïlande, la Commission indépendante pour l'étude et l'analyse de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de répression du trafic de drogues a publié en 2008 un rapport sur les conclusions de ses six sous-comités concernant la "guerre contre la drogue". Selon ce rapport, 55 agents des services de détection et de répression ont été poursuivis à la suite des enquêtes qui avaient été menées (voir également par. 212 à 215 ci-dessus).

559. La transmission du VIH en Asie de l'Est et du Sud-Est est favorisée par des comportements à haut risque tels que le partage d'aiguilles entre usagers de drogues par injection. Plusieurs États de la région, notamment la Chine, l'Indonésie, la Malaisie et le Viet Nam, fournissent aux consommateurs d'héroïne par injection des aiguilles stérilisées et des médicaments de substitution aux opioïdes tels que la méthadone. La plupart des programmes qui proposent ces services n'atteignent toutefois qu'un très faible pourcentage des personnes qui en ont besoin. Dans la RAS de Hong Kong (Chine), un vaste programme de lutte contre l'abus de drogues contribue depuis plusieurs années à maintenir le taux de prévalence du VIH à un faible niveau chez les usagers de drogues par injection.

560. Selon les informations contenues dans un rapport de la Commission sur le SIDA en Asie⁸¹, l'abus de drogues est illégal dans de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est et les toxicomanes sont souvent emprisonnés, non seulement pour abus de drogues, mais aussi pour les infractions commises pour financer leur dépendance. Les difficultés rencontrées par des pays tels que l'Indonésie et la Thaïlande en matière de prévention de la propagation de l'infection à VIH en milieu carcéral montrent qu'il importe de mettre en place des programmes efficaces de prévention et de traitement de l'abus de drogues dans les prisons si l'on veut contribuer à limiter la propagation du VIH.

4. Culture, production, fabrication, trafic et abus

Stupéfiants

561. La culture illicite de plantes de cannabis s'est poursuivie en Asie de l'Est et du Sud-Est, y compris en Indonésie et en Thaïlande. Le Viet Nam a signalé une augmentation de la culture illicite de plantes de cannabis dans certaines provinces du nord et du sud en 2007 et 2008.

562. Des États d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de signaler d'importantes saisies de cannabis. En 2007, la République démocratique populaire lao en a saisi 2,2 tonnes, la plus grande quantité signalée au cours de ces dernières années. En 2007 également, la Thaïlande a indiqué en avoir saisi 1,1 tonne dans le cadre de 14 affaires; dans la plupart des cas, le

⁸¹ Commission sur le sida en Asie, *Redefining AIDS in Asia: Crafting an Effective Response* (New Delhi, Oxford University Press, 2008).

cannabis provenait de la République démocratique populaire lao et avait été dissimulée dans des véhicules à moteur. En février et mars 2007, 33 kg de cannabis ont été saisis en RAS de Hong Kong (Chine) dans le cadre de deux affaires. Dans les deux cas, les agents des douanes de l'aéroport international de Hong Kong ont saisi le cannabis sur des passagers en provenance de Johannesburg. Les autorités douanières de la République de Corée ont saisi du cannabis dissimulé dans un fret express à l'aéroport international d'Incheon en mai 2007. En juillet 2007, les agents des douanes d'un bureau de poste de Guangzhou (Chine) ont saisi 4,2 kg de cannabis dans le cadre de quatre affaires différentes; dans deux cas, les colis provenaient du Nigéria. En août 2007, les autorités douanières japonaises du port d'Osaka ont saisi 279 kg de cannabis dans un fret maritime en provenance de Vancouver (Canada). Les Philippines ont également signalé d'importantes saisies de cannabis au cours de 2007. En janvier 2008, les autorités douanières de Beungkam (Thaïlande) ont saisi 242 kg de cannabis. En mai 2008, les services de détection et de répression vietnamiens ont signalé la saisie de 8,8 tonnes de cette substance dissimulées dans un camion dans la province de Quang Ninh; la cargaison provenait du Moyen-Orient et était en partance pour la Chine.

563. Des données préliminaires indiquent que la surface totale des cultures illicites de pavot à opium a légèrement augmenté au Myanmar, passant de 27 700 ha en 2007 à 28 500 ha en 2008. En 2007, les autorités du Myanmar ont éradiqué 3 598 des 27 700 ha de cultures illicites de pavot à opium. En République démocratique populaire lao, 779 des 1 500 ha de cultures illicites de pavot à opium ont été éradiquées. La superficie totale consacrée à la culture illicite de cette plante en Thaïlande était estimée à 231 ha, principalement dans les zones reculées du nord du pays. En 2007, des cultures illicites de pavot à opium ont également été éradiquées en Thaïlande (220 ha) et au Viet Nam (38 ha). La République démocratique populaire lao a signalé la saisie de 14,2 kg d'opium en 2007.

564. La Chine a signalé la saisie de 4,6 tonnes d'héroïne en 2007, une quantité bien inférieure aux 11 tonnes saisies en 2004, la tendance à la baisse en matière de saisie de cette substance dans le pays s'étant poursuivie. La diminution de l'offre d'héroïne sur le marché illicite a été largement attribuée aux efforts des services chinois de lutte contre la drogue. En

République démocratique populaire lao, 23,8 kg d'héroïne ont été saisis en 2007.

565. En juillet 2007, les agents des douanes de la RAS de Hong Kong (Chine) ont saisi 160 kg de cocaïne qui avaient été dissimulés dans des navires en provenance du Panama censés transporter de l'eau purifiée.

566. En février 2008, les services de détection et de répression chinois et américains ont coopéré pour mettre au jour une opération de trafic de drogues par colis postaux express en provenance d'Amérique du Sud et à destination de la Chine. Au Jiangsu (Chine), de la cocaïne a été découverte dans un colis postal express en provenance de la République bolivarienne du Venezuela.

567. Le Cambodge, la Malaisie et les Philippines ont signalé les taux de prévalence de l'abus de cannabis les plus élevés d'Asie du Sud et du Sud-Est. Au Japon, le cannabis est la substance la plus consommée (après les solvants) chez les personnes âgées de 15 ans et plus. La République démocratique populaire lao a indiqué une diminution de l'abus d'opium en 2007 par rapport à l'année précédente. Le nombre déclaré d'opiomanes dans les 10 provinces septentrionales s'élevait à 7 706, soit 31 % de moins qu'en 2006. À l'échelle du pays, la proportion d'opiomanes demeure stable (0,75 % de la population adulte totale). En Chine, en Malaisie et au Viet Nam, l'héroïne reste la drogue la plus consommée. En 2007, 749 000 héroïnomanes étaient enregistrés en Chine. Le Viet Nam compte plus de 170 000 toxicomanes, dont 83 % abuseraient d'héroïne. En novembre 2007, des abus de drogues par injection et des abus d'héroïne ont été signalés au sein des minorités ethniques peuplant les villages reculés du pays.

Substances psychotropes

568. Une augmentation de la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine a été signalée dans certains pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, en particulier en Chine et en Indonésie. En 2007, 75 laboratoires qui fabriquaient illicitement ces substances ont été démantelés en Chine (contre 53 en 2006) et 7 en Indonésie (contre 1 en 2006). La fabrication illicite de méthamphétamine a encore été signalée en Asie de l'Est et du Sud-Est, notamment en Chine, en Indonésie, au Myanmar et aux Philippines. En 2007, neuf laboratoires impliqués dans la fabrication illicite de cette substance ont été

démantelés aux Philippines; des précurseurs chimiques, parmi lesquels de l'acétone, de l'éphédrine et de l'acide chlorhydrique, ont été saisis dans ces laboratoires. Aux Philippines, quatre laboratoires impliqués dans la fabrication illicite de méthamphétamine ont été démantelés en 2006. Au Myanmar, cinq installations clandestines de traitement de méthamphétamine ont été démantelées en 2007; toutes ces installations étaient situées dans l'est et dans le nord de l'État de Shan et dans la région de Wa, le long de la frontière avec la Chine, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande. Au Myanmar, huit laboratoires impliqués dans la fabrication illicite de méthamphétamine ont été démantelés en 2006. Dans certains pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, des laboratoires qui fabriquaient illicitement de la méthamphétamine et de la MDMA ont été récemment démantelés.

569. En février 2008, un laboratoire clandestin de méthamphétamine, dont la capacité de fabrication mensuelle a été estimée à 1 tonne, a été démantelé à Zamboanga City (Philippines). Ce laboratoire aurait été dirigé depuis longtemps par une organisation internationale de trafic de drogues et une partie de la méthamphétamine qui y était fabriquée a peut-être été exportée en Malaisie. En février 2008, la police vietnamienne a découvert un laboratoire clandestin à Hai Phong et saisi 70 714 comprimés de MDMA et de la kétamine, ainsi que des agents de liaison et des substances colorantes.

570. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la Chine (y compris la RAS de Hong Kong), le Japon, la République de Corée, la Thaïlande et le Viet Nam ont continué de signaler d'importantes saisies de méthamphétamine. En 2007, les services de détection et de répression thaïlandais ont saisi 155 949 comprimés de méthamphétamine dont la plupart provenaient de la République démocratique populaire lao, suivie par le Myanmar et le Cambodge. En 2007, le Brunéi Darussalam a également signalé des saisies de méthamphétamine. En mars 2007, les autorités douanières du Japon et de la République de Corée ont signalé une série de saisies de méthamphétamine en provenance de Chine. En juillet 2008, environ 800 000 comprimés de cette substance en provenance de la République démocratique populaire lao ont été saisis dans la province de Quang Binh (Viet Nam).

571. En 2007, les saisies de stimulants de type amphétamine, principalement de méthamphétamine en provenance de Chine (y compris de la RAS de Hong Kong) et à destination de l'Indonésie, ont augmenté. Au cours des cinq premiers mois de 2007, 10 affaires totalisant 26 kg de cette substance ont été signalées. En mai 2007, les autorités douanières de la RAS de Hong Kong (Chine) ont signalé une série de saisies de stimulants de type amphétamine, principalement de la méthamphétamine et de la MDMA, à l'aéroport international de Hong Kong. En République démocratique populaire lao, 1 272 815 comprimés de stimulants de type amphétamine ont été saisis en 2007.

572. En août 2007, les agents des douanes japonaises du port d'Osaka ont saisi 154 kg de méthamphétamine dans un fret maritime en provenance de Vancouver (Canada). En mars 2008, les agents des services de détection et de répression des provinces de Liaoning et de Yunnan (Chine) ont coopéré avec leurs homologues du Myanmar à une opération qui a permis de saisir 2 kg de méthamphétamine qui avait été passée en contrebande sur un itinéraire conduisant du Myanmar en Chine. En mai 2008, 7 kg de méthamphétamine en provenance du Japon ont été saisis par les services de détection et de répression dans la province du Fujian (Chine); la substance avait été passée en contrebande par voie maritime.

573. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la Chine (y compris la RAS de Hong Kong), le Japon et la République de Corée ont continué de signaler des saisies de MDMA. En juillet 2007, les agents des services de détection et de répression de l'aéroport international de Narita (Japon), ont saisi 18 290 comprimés de MDMA dissimulés dans un fret aérien en provenance du Canada. En août 2007, les agents des douanes japonaises du port d'Osaka ont saisi 208 kg de MDMA dans un envoi de fret maritime en provenance de Vancouver (Canada). Plus tard au cours du même mois, les agents des douanes de l'aéroport international de Narita ont saisi 2 013 comprimés de MDMA dissimulés dans un fret aérien en provenance du Canada. En novembre 2007, les agents des douanes de l'aéroport international d'Incheon (République de Corée), ont saisi une petite quantité de comprimés de MDMA dans un colis express en provenance des États-Unis. En mai 2008, les services de détection et de répression de la province du Fujian (Chine) ont saisi 4 kg de MDMA qui avait été passés en contrebande par voie maritime depuis le

Japon. Singapour et la Thaïlande ont également signalé des saisies de MDMA en 2007.

574. La Thaïlande a saisi 124 kg de diazépam en 2007, dont la majeure partie avait été passée en contrebande par voie postale et était destinée au Danemark ou au Royaume-Uni. En août 2007, les autorités douanières thaïlandaises d'un centre de tri postal ont signalé avoir saisi 8 000 comprimés de diazépam dans un colis destiné au Royaume-Uni.

575. Selon l'ONU DC, les Philippines présentent le taux de prévalence annuel d'abus d'amphétamines le plus élevé au monde (6 %). Un certain nombre d'autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, dont le Cambodge, la Malaisie, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande, présentent également un taux élevé d'abus de ces substances. En République démocratique populaire lao, 5 780 personnes faisant abus d'amphétamines ont été recensées dans la province de Vientiane en 2008. La méthamphétamine est la drogue la plus couramment consommée au Brunéi Darussalam.

Précurseurs

576. Des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de signaler des saisies de quantités importantes de précurseurs chimiques. En octobre 2007, les services de détection et de répression de l'aéroport international de Narita (Japon) ont saisi 131 kg de comprimés de pseudoéphédrine sur des passagers en provenance de la RAS de Hong Kong (Chine); les passagers tentaient d'introduire les comprimés en contrebande au Mexique. En octobre 2007, les agents des services de détection et de répression thaïlandais ont saisi 50 tonnes d'huile de sassafras dans le port de Laem Chabang; l'huile provenait du Cambodge et était destinée à la Chine et aux États-Unis. La Chine a signalé avoir saisi en 2007 d'importantes quantités de précurseurs chimiques, dont 5,7 tonnes d'anhydride acétique et 5,8 tonnes d'éphédrine. En 2007 également, les agents des douanes philippins ont saisi un envoi d'acétone et de toluène qui étaient censés être utilisés pour fabriquer clandestinement de la méthamphétamine. En avril 2008, les services de détection et de répression cambodgiens ont détruit 33 tonnes d'huile riche en safrole.

Substances non placées sous contrôle international

577. La fabrication illicite de kétamine est considérée comme un problème croissant en Chine. En mars 2008, les services de détection et de répression de la province du Sichuan ont démantelé un laboratoire de fabrication illicite de kétamine et saisi 196 kg de cette substance ainsi que du matériel. En juin 2008, quatre laboratoires clandestins de kétamine ont été démantelés et 400 kg de cette substance saisis dans la province du Guangdong. La RAS de Hong Kong (Chine), le Myanmar, les Philippines, Singapour et la province chinoise de Taiwan ont continué de signaler d'importantes saisies de kétamine. En 2007, il a été indiqué que 3 038 personnes avaient abusé de cette substance, dont 58,5 % avaient moins de 21 ans. Un trafic et des saisies de kétamine ont également été signalés au Viet Nam. Des abus de cette substance ont été relevés dans plusieurs provinces du Cambodge en 2008.

5. Missions

578. L'Organe a envoyé une mission au Japon en 2008. Il a noté que, dans ce pays, les contrôles réglementaires mis en place pour les stupéfiants, les substances psychotropes et les précurseurs chimiques, ainsi que la surveillance du mouvement des substances placées sous contrôle, étaient conformes aux dispositions du système international de contrôle des drogues. Le Gouvernement japonais est résolu à assurer le contrôle des drogues, il respecte les dispositions des trois traités internationaux pertinents et il dispose d'une politique nationale efficace et complète dans ce domaine. Les efforts visant à prévenir l'abus de drogues ont été particulièrement concluants. Selon les études relatives à l'abus de drogues que le Gouvernement mène régulièrement, les taux de prévalence de l'abus de substances au Japon sont parmi les plus faibles au monde. L'Organe invite le Gouvernement à communiquer à la communauté internationale des informations sur les mesures prises par les entités gouvernementales et non gouvernementales pour prévenir l'abus de drogues ainsi que sur l'impact que ces mesures ont eu sur la population japonaise. Il appelle par ailleurs le Gouvernement à rester vigilant et à surveiller tous les types d'abus de substances, y compris l'abus de préparations pharmaceutiques contenant des substances placées sous contrôle, et il lui recommande d'étendre

les services de traitement des toxicomanes à toutes les couches de la population qui pourraient en avoir besoin afin de favoriser la réadaptation et la réinsertion sociale des intéressés.

579. La coordination des activités de détection et de répression au Japon semble bonne et la coopération avec de nombreux autres gouvernements s'exerce de manière satisfaisante. Toutefois, étant donné l'implication croissante de groupes criminels internationaux dans le trafic de drogues au Japon, la collaboration avec les services nationaux de détection et de répression d'autres pays devrait être renforcée.

Asie du Sud

1. Principaux faits nouveaux

580. On observe une augmentation du trafic de stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs dans l'ensemble de l'Asie du Sud. Les saisies importantes effectuées ces dernières années dans la région laissent entrevoir l'émergence d'un marché illicite pour ces substances, mais elles pourraient aussi indiquer que les pays d'Asie du Sud servent de zones de transit entre les centres de fabrication en Asie de l'Est et les marchés illicites de la péninsule arabique qui connaissent une croissance rapide. On craint que l'offre à grande échelle de ces stimulants ne favorise une hausse de leur consommation en Asie du Sud.

581. Selon des données récentes provenant de plusieurs pays d'Asie du Sud, le taux de transmission du VIH reste élevé parmi les usagers de drogues par injection. En Inde, la prévalence de l'infection à VIH chez ces usagers était estimée en 2006 à 8,71 % en moyenne nationale contre 0,36 % dans l'ensemble de la population adulte. Au Bangladesh, elle a augmenté dans la région de Dhaka, passant de 1,4 % en 2000 à 7 % en 2006. Au Népal, elle restait élevée à Katmandou en 2007, atteignant 34 %, après toutefois avoir reculé par rapport au niveau record de 68 % enregistré en 2003.

2. Coopération régionale

582. Le Bangladesh, l'Inde et le Népal ont participé à la consultation internationale sur la prévention du VIH parmi les usagers de drogues par injection, qui s'est tenue à Calcutta (Inde), en avril 2007. Cette consultation avait pour objectif d'aider les pays à

renforcer leurs efforts pour prévenir la propagation du VIH parmi les toxicomanes. L'accent a été mis sur la nécessité d'une coopération régionale face au caractère international de l'abus et du trafic de drogues. Les participants sont convenus que l'accès aux traitements de substitution aux opioïdes était insuffisant dans la région et devait être amélioré.

583. Des spécialistes du traitement de la toxicomanie des six pays d'Asie du Sud ont participé au deuxième programme régional de formation sur le traitement, la réadaptation et la postcure, organisé à Bangkok, du 10 au 21 septembre 2007, par le Programme consultatif en matière de drogues du Plan de Colombo, avec le soutien financier du Département d'État américain. Cette formation a permis de donner une vue d'ensemble des services de traitement et de réadaptation pour les toxicomanes et des moyens de les améliorer. Les participants ont examiné l'état actuel de leurs programmes en la matière pour identifier les principales lacunes et trouver des solutions communes.

584. La deuxième réunion des Ministres de l'intérieur des États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) s'est tenue à New Delhi, du 23 au 25 octobre 2007. Les participants ont reconnu qu'il importait d'améliorer l'échange d'informations entre les États membres pour lutter contre la criminalité transnationale. À cette fin, l'Inde s'est engagée à dégager des ressources pour renforcer les capacités de l'Unité de surveillance du trafic de drogues de l'ASACR, située à Sri Lanka. Il a été suggéré d'établir une force de police régionale mais la décision à ce sujet a été reportée afin de donner aux États membres plus de temps pour examiner la proposition.

585. Des représentants du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde et de Sri Lanka ont participé à la trente et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok en novembre 2007. Les trois sujets principaux examinés étaient l'action régionale face au trafic d'héroïne, l'aggravation des problèmes liés aux stimulants de type amphétamine dans la région et la coopération interinstitutions pour lutter contre le trafic de drogues. La Réunion a recommandé que les gouvernements renforcent les mesures législatives et les procédures de contrôle des précurseurs à l'échelle nationale de manière à combattre le détournement de ces derniers,

se dotent des capacités nécessaires pour démanteler en toute sécurité les laboratoires clandestins qui fabriquent les stimulants, et encouragent la coopération et la coordination entre les principaux services chargés de la détection et de la répression des infractions en matière de drogues.

586. La Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient a tenu à Agra (Inde), en décembre 2007, sa quarante-deuxième session à laquelle ont participé des représentants des 23 États membres, des observateurs de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et de pays d'Europe, ainsi que des observateurs d'INTERPOL et d'organismes des Nations Unies intéressés. Les participants ont échangé leurs expériences dans le domaine de la collaboration régionale et sous-régionale en vue de lutter contre le problème du trafic de drogues, en s'intéressant plus particulièrement à certains problèmes opérationnels et pratiques rencontrés par les services de détection et de répression des infractions en matière de drogues dans la région. Les gouvernements ont été encouragés à coopérer au niveau international dans le cadre d'opérations de détection et de répression visant à combattre la production et le trafic de cannabis, à soutenir les partenariats entre les services de détection et de répression et les associations locales en vue de l'application de stratégies de réduction de la demande, et à faciliter les initiatives internationales de détection et de répression qui visent à la fois les drogues illicites et les précurseurs.

587. La première Consultation asiatique sur la prévention du VIH lié à l'usage de drogues s'est tenue à Goa (Inde) du 23 au 31 janvier 2008. Y ont été examinées principalement diverses questions relatives à l'abus de drogues en Asie, telles que la prévention et le traitement du VIH parmi les toxicomanes s'injectant des drogues. Réunissant des acteurs clefs d'organisations gouvernementales et non gouvernementales de toute la région, la consultation avait pour objectif de promouvoir la collaboration dans le développement et l'application de stratégies ayant porté leurs fruits dans la région. Les recommandations formulées à l'issue de la consultation soulignaient que, pour lutter efficacement contre l'épidémie de sida, il fallait permettre à 60 % au moins des toxicomanes d'accéder aux services de prévention et de traitement du VIH et augmenter sensiblement la disponibilité des traitements de substitution aux opioïdes. L'attention a

également été appelée sur la nécessité de mettre au point des approches spécifiques afin de remédier aux difficultés rencontrées par les femmes toxicomanes pour obtenir une assistance et sur le taux élevé de transmission de l'hépatite C parmi les personnes abusant de drogues par injection.

588. Le sixième Congrès asiatique de la jeunesse, organisé par le Programme consultatif en matière de drogues du Plan de Colombo en collaboration avec les autorités indonésiennes compétentes, s'est tenu à Bali (Indonésie) du 4 au 7 août 2008. Cette initiative de réduction de la demande de drogues du Programme consultatif devait permettre à de jeunes responsables en Asie d'échanger leurs expériences en matière de prévention de l'abus de drogues. Ainsi les participants ont pu non seulement s'informer des conséquences de l'abus de drogues illicites parmi les jeunes, mais aussi échanger des informations sur les activités menées pour réduire cet abus dans les écoles et sur les campus universitaires et trouver ensemble des stratégies décentralisées en vue de s'attaquer aux problèmes de drogue chez les jeunes.

589. Au quinzième sommet de l'ASACR, qui s'est tenu à Colombo en août 2008, les chefs d'État et de gouvernement ont reconnu les liens existant entre le terrorisme et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes et réaffirmé leur engagement à favoriser la coopération régionale pour lutter contre ces problèmes.

3. Législation, politiques et action à l'échelle nationale

590. Un rapport portant sur l'évaluation rapide de la situation et des interventions en matière de drogues et de VIH au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, au Népal et à Sri Lanka a été publié par l'ONUDDC en juin 2008. L'étude a été réalisée par l'ONUDDC, en partenariat avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux œuvrant dans les domaines de la drogue et du VIH, au Bangladesh, en Inde, au Népal et à Sri Lanka en 2005, et au Bhoutan en 2006. Son objectif était d'évaluer l'étendue et la nature de l'usage de drogues dans ces pays, et plus particulièrement l'abus de drogues par injection. Le rapport recommandait que les programmes futurs ciblent également les toxicomanes non injecteurs, pour prévenir le passage à l'abus d'opioïdes par injection. Il soulignait également la nécessité d'augmenter l'offre

de traitement de la toxicomanie et d'endiguer le problème croissant de l'abus de produits pharmaceutiques dans la région.

591. Le deuxième Programme national de formation sur la prévention du VIH parmi les détenus usagers de drogues a été organisé par l'ONUDC à Dhaka, en janvier 2008, en collaboration avec le Département de lutte contre la drogue du Ministère de l'intérieur du Bangladesh. Il a réuni des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, des policiers et des agents des services nationaux de contrôle des drogues, qui ont reçu une formation sur les moyens de réduire la vulnérabilité des détenus au VIH. Une formation similaire a été dispensée à Pokhara (Népal) en début d'année, ainsi qu'aux Maldives en décembre 2007.

592. L'Organisme bhoutanais de lutte contre les stupéfiants a lancé son site Web le 26 juin 2008, où il donne des informations concernant l'application des dispositions de la loi de 2005 sur les stupéfiants, les substances psychotropes et l'abus de drogues. Le site fournit également des renseignements sur les bureaux et organisations qui viennent en aide aux personnes ayant des problèmes de drogue.

593. Une campagne nationale de sensibilisation du public baptisée "Wake up" a été lancée aux Maldives en décembre 2007 pour prévenir l'abus de drogues et promouvoir la guérison des toxicomanes. Elle visait tout particulièrement les jeunes et les parents dans un pays où la majorité des personnes arrêtées dans des affaires de drogues ont moins de 18 ans. Un site Web, conçu dans le cadre de la campagne, donne des conseils aux parents sur l'abus de drogues et des informations visant à aider les toxicomanes à se soigner.

594. En mars 2008, le Gouvernement maldivien a lancé un plan directeur de lutte contre la drogue sur quatre ans, qui porte aussi bien sur la demande que l'offre de drogues. Les stratégies envisagées devraient accroître la sensibilisation, promouvoir la coordination entre les principaux acteurs au niveau du gouvernement et de la communauté, et améliorer la qualité des services de traitement et de réadaptation des toxicomanes. Des ressources supplémentaires seront affectées au renforcement des capacités des services de détection et de répression pour leur permettre de contrôler les points d'entrée dans le pays.

595. Les agents des services de détection et de répression du sud et de l'ouest de l'Inde ont suivi un programme de formation sur les précurseurs organisé par l'ONUDC à Mumbai, en mai 2008. Ce programme avait pour objectif de les sensibiliser au problème du trafic de précurseurs en Inde et au régime de contrôle mis en place pour le prévenir. Les participants se sont également familiarisés avec les méthodes d'identification des précurseurs et ils ont examiné les techniques de collecte de renseignements permettant de faciliter les enquêtes.

596. Le Parlement indien est actuellement saisi d'un projet de loi portant modification de la loi de 1940 sur les drogues et produits cosmétiques. Ce dernier vise à enrayer la fabrication et le commerce de médicaments falsifiés et frelatés en imposant des peines sensiblement plus lourdes pour les infractions en la matière. Une disposition importante prévue dans le projet est la création d'une autorité centrale des médicaments, qui sera seule compétente pour délivrer des licences de fabrication de médicaments. En centralisant ainsi l'octroi des licences de fabrication et de vente des médicaments, qui relève actuellement des autorités des différents États, cette nouvelle mesure devrait réduire les disparités au niveau national dans la surveillance, la détection et la répression, disparités qui permettent à la contrefaçon de médicaments de prospérer en Inde.

597. En novembre 2007, le Parlement sri-lankais a approuvé la loi n° 54 de 2007 sur les toxicomanes (traitement et réadaptation), qui prévoit la désignation et l'établissement de centres de traitement autorisés sous l'administration du Conseil national de lutte contre les drogues dangereuses. Elle prévoit également l'admission obligatoire dans ces centres des personnes reconnues comme étant toxicomanes par un médecin d'état. Aux termes de cette nouvelle loi, 12 prisons ont été désignées comme centres de traitement en 2007.

598. Sri Lanka a adopté, le 23 janvier 2008, la loi n° 1 de 2008 relative à la Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, qui incorpore les dispositions de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 et celles de la Convention sur les stupéfiants et les substances psychotropes adoptée par l'ASACR en 1990. La nouvelle loi prévoit une disposition essentielle, à savoir l'établissement d'une autorité de contrôle des

précurseurs chargée d'administrer les substances placées sous contrôle international.

599. Le 26 juin 2008, Sri Lanka a lancé une campagne de sensibilisation du public baptisée "I decide" qui donne aux jeunes et aux populations locales des informations sur l'abus de drogues pour leur permettre de faire des choix et de prendre des décisions en connaissance de cause.

4. Culture, production, fabrication, trafic et abus

Stupéfiants

600. Les préparations pharmaceutiques détournées des circuits de fabrication licite en Inde continuent à alimenter l'abus à large échelle de ces produits en Asie du Sud. Parmi les médicaments introduits illicitement dans les pays voisins figurent la péthidine et les sirops antitussifs à base de codéine. En 2007, les services de lutte contre les drogues du Bangladesh ont effectué une saisie record de plus de 70 000 comprimés contenant de la codéine. Les saisies de sirop antitussif à base de codéine de la marque Phensidyl, passé en contrebande de l'Inde au Bangladesh, ont diminué de 50 % entre 2006 et 2007 pour atteindre environ 146 litres.

601. Le nombre de patients traités pour toxicomanie au Bangladesh a diminué, tombant de 13 300 en 2004 à 4 878 en 2007. Au cours de cette période, la plupart des intéressés (68-80 %) ont déclaré qu'ils consommaient principalement de l'héroïne. Le pourcentage de patients ayant déclaré que le cannabis était la drogue dont ils faisaient le plus abus a doublé entre 2004 et 2007, passant d'environ 7,5 % à 15 %. Une enquête d'évaluation rapide menée par l'ONUDC en 2005 auprès d'un millier de toxicomanes a fait apparaître les taux suivants de prévalence de l'abus de drogues au cours de la vie: 96 % pour le cannabis, 97 % pour l'héroïne, 13 % pour l'opium et 28 % pour la buprénorphine.

602. Chaque année, les services indiens de lutte contre les stupéfiants éradiquent des parcelles sur lesquelles le pavot à opium pousse à l'état sauvage ou est cultivé illicitement. Environ 2 000 kg d'opium provenant de pavot cultivé illicitement sont saisis chaque année en moyenne dans le pays. Toutefois, il est difficile de déterminer, sur les quantités saisies, la proportion d'opium d'origine indienne car de l'opium continue d'être introduit en contrebande depuis les pays voisins, où le pavot est cultivé illégalement. L'Organe

encourage le Gouvernement indien à poursuivre ses efforts d'éradication du pavot à opium dans les zones où il pousse à l'état sauvage ou est cultivé illicitement.

603. L'héroïne et la morphine continuent à compter parmi les substances les plus couramment consommées en Inde. Des saisies importantes d'héroïne, de l'ordre de 1 000 kg en moyenne chacune, sont effectuées chaque année dans le pays. Une part non négligeable de cette héroïne provient de pays voisins d'Asie du Sud-Ouest où le pavot à opium est cultivé illégalement. Contrairement aux volumes moyens d'héroïne saisis, qui sont restés stables, les quantités totales de morphine saisis ont régulièrement diminué, tombant d'une centaine de kilogrammes en 2003 à 43 kg en 2007.

604. L'Inde est l'un des plus gros producteurs illicites de cannabis et de résine de cannabis en Asie du Sud. Bien que les autorités indiennes de détection et de répression éradiquent régulièrement de vastes surfaces cultivées illégalement, le cannabis continue à parvenir en grandes quantités sur le marché illicite du pays. En 2007, quelque 284 hectares de cannabis ont été détruits. Environ 150 tonnes de cannabis ont été saisies en moyenne en Inde pendant la période 2004-2006, et quelque 108 tonnes d'herbe de cannabis ont été saisies en 2007. Depuis 2003, quelque 4 tonnes de résine de cannabis ont été saisies chaque année dans le pays.

605. Ces dernières années, de petites quantités de cocaïne auraient été introduites clandestinement sur le territoire indien. En 2007, environ 8 kg de cocaïne ont été saisis dans le pays. Selon les enquêtes sur les saisies effectuées en 2008, la cocaïne entrant en Inde proviendrait encore d'Afrique de l'Ouest.

606. Selon l'ONUDC, la prévalence de l'abus de cannabis en Inde s'élevait à 3,2 % en 2000 et celle de l'abus d'opiacés à 0,4 % en 2001. Des informations plus récentes sont disponibles dans les rapports concernant les caractéristiques de l'abus de drogues chez les patients traités pour ce problème en 2004 et 2005; sur environ 82 000 patients, 61 % ont été traités pour abus d'opiacés, 15,5 % pour abus de cannabis et 1,5 % pour abus de cocaïne. L'Organe note toutefois le manque d'informations à jour sur les caractéristiques de l'abus de drogues à l'échelle nationale. Il encourage le Gouvernement indien à surveiller régulièrement ces caractéristiques car elles constituent un élément important d'une stratégie efficace de prévention de l'abus de drogues.

607. Les Maldives ont enregistré ces dernières années une hausse de la quantité d'héroïne introduite clandestinement dans le pays. En 2004 et en 2005, les services des douanes ont intercepté des quantités d'héroïne allant jusqu'à 1 kg par an. En 2006, des saisies de 8,9 kg ont été signalées; l'héroïne a été pour la plus grande partie saisie à l'aéroport sur des passagers qui dans la plupart des cas venaient d'Inde. En 2007, un passager a été arrêté à l'aéroport, alors qu'il tentait d'introduire 7,8 kg d'héroïne aux Maldives. Cette hausse de la quantité d'héroïne saisie signifie peut-être que le pays devient une zone de transit importante pour le trafic de drogues.

608. Le Népal est le premier producteur de résine de cannabis en Asie du Sud. L'augmentation des saisies de résine de cannabis au Népal explique la multiplication par deux, entre 2003 et 2006, des saisies de résine effectuées en Asie du Sud. La résine est non seulement consommée localement mais également introduite dans d'autres pays de l'Asie et du Pacifique. Sa principale destination semble être l'Inde, où entre 40 et 50 % de la résine saisie ces dernières années provenaient du Népal. La Chine, le Japon, la Région administrative spéciale de Hong Kong et la Thaïlande signalent aussi régulièrement des saisies de résine d'origine népalaise.

609. Le cannabis reste la drogue la plus consommée à Sri Lanka, où il est illicitement cultivé dans les provinces orientales et méridionales. En 2003, environ 74 tonnes de cannabis ont été saisies dans le pays. Au cours de la période 2004-2007, entre 30 et 40 tonnes de cette substance y ont été saisies chaque année.

610. L'héroïne reste une drogue largement consommée à Sri Lanka. Elle n'est pas fabriquée sur place, mais introduite dans le pays depuis l'Inde et le Pakistan. De petites quantités d'héroïne sont introduites en contrebande à Sri Lanka par des passagers empruntant des vols à partir de l'Inde et par des bateaux de pêche en provenance de la côte occidentale de ce pays. Au cours de la période 2003-2006, entre 50 et 80 kg d'héroïne ont été saisis chaque année à Sri Lanka et environ 30 kg y ont été saisis en 2007.

611. À Sri Lanka, le cannabis est actuellement responsable de la plupart des arrestations liées aux drogues. Les arrestations liées au cannabis ont progressé régulièrement, passant de 9 566 en 2003 à 33 848 en 2007, ce qui correspond respectivement à 43 % et 78 % du nombre total d'arrestations liées aux drogues. Le nombre d'incarcérations liées au cannabis

a également augmenté, passant d'environ 13 % (1 307 cas) en 2003 à 44 % (5 065 cas) en 2007.

612. À Sri Lanka, le nombre d'arrestations liées à l'héroïne a baissé, tombant de 12 488 cas en 2003 à 9 428 cas en 2007, ce qui correspond respectivement à 57 % et 21 % du nombre total d'arrestations liées aux drogues. Au cours de la même période, le nombre d'incarcérations liées à l'héroïne a également baissé, tombant d'environ 87 % (9 076 cas) en 2003 à 56 % (6 386 cas) en 2007.

613. À Sri Lanka, la majeure partie des infractions liées aux drogues concerne les hommes; en 2006, environ 4 % des 47 298 personnes arrêtées pour ce type d'infractions étaient des femmes. Cet écart s'applique également à la proportion d'hommes et de femmes incarcérés pour des infractions liées aux stupéfiants; en 2006, environ 2 % des 10 384 détenus étaient des femmes. Par ailleurs, on ne comptait que cinq femmes sur les 2 738 patients traités pour toxicomanie en 2006. L'Organe note que la politique nationale de Sri Lanka en matière de prévention et de lutte contre l'abus de drogues encourage les centres de traitement à veiller à la parité des sexes dans les services proposés aux patients. Il invite le Gouvernement sri-lankais à accorder davantage d'attention à cette question compte tenu de l'importante disparité entre les hommes et les femmes qui bénéficient d'un traitement pour toxicomanie.

Substances psychotropes

614. La méthamphétamine est couramment consommée en Asie sous la forme d'un comprimé appelé "yaba", contenant un mélange de caféine et 30 % environ de la substance. Des saisies toujours plus importantes de ces comprimés sont signalées au Bangladesh, où la drogue gagne du terrain parmi les jeunes. La plupart des comprimés circulant au Bangladesh proviennent de pays voisins, tels que le Myanmar. Selon l'ONUDD, 1,2 million de comprimés de méthamphétamine provenant de ce pays ont été saisis au Bangladesh en 2007.

615. Plusieurs saisies de LSD ont été signalées en Inde en 2007. La plus importante a été effectuée en décembre 2007, à Goa. Il s'agissait d'un touriste arrêté en possession de quelque 2 000 doses de LSD, pesant environ 35 g.

616. Depuis le début de 2008, plusieurs saisies de stimulants de type amphétamine ont été effectuées en Inde. En mars, des agents des douanes ont saisi sur un passager voyageant par avion environ 3 700 comprimés de méthamphétamine, censés provenir du Myanmar, et une saisie d'environ 70 kg d'amphétamine a été signalée en juin 2008.

617. En Inde, ces dernières années, 0,2 % des patients admis à suivre un traitement pour toxicomanie l'ont été pour abus de stimulants de type amphétamine. On craint toutefois que cet abus n'augmente, car il est facilité par le fait que ces stimulants sont fabriqués illicitement sur place et introduits dans le pays en contrebande depuis l'Asie du Sud-Est. L'Organe encourage les autorités compétentes à élaborer des stratégies pour surveiller la prévalence de l'abus de stimulants de type amphétamine dans le pays.

618. Malgré les efforts déployés par les services de détection et de répression pour enrayer la fabrication clandestine de méthaqualone en Inde, des saisies de cette substance sont signalées chaque année. Les quantités totales saisies fluctuent sensiblement d'une année à l'autre: environ 4 500 kg en 2006, contre 1 kg en 2007. La saisie de quelque 230 kg de comprimés contenant de la méthaqualone en février 2008 montre bien que la fabrication clandestine de cette drogue est un problème persistant en Inde. L'Afrique du Sud, où la méthaqualone est largement consommée, reste une destination fréquente de la méthaqualone indienne (voir par. 333 ci-dessus).

619. Selon l'ONUDD, en juin 2008, 1,8 kg de cristaux de méthamphétamine a été saisi à l'aéroport international de Katmandou. Ces cristaux étaient destinés à Doha, ce qui pourrait indiquer que le Népal est utilisé comme nouvelle zone de transit pour les envois de stimulants de type amphétamine destinés aux marchés illicites toujours plus lucratifs des pays de la péninsule arabique.

620. Le Népal reste une destination courante pour les préparations pharmaceutiques exportées clandestinement d'Inde. En 2007, les services de détection et de répression ont saisi plus de 90 000 ampoules contenant des substances psychotropes telles que de la buprénorphine et du diazépam, soit 10 fois plus qu'en 2005. Une enquête d'évaluation rapide menée au Népal par l'ONUDD en 2005 a fait apparaître que la prévalence de l'abus de

buprénorphine au cours de la vie s'élevait à 77 % parmi les 1 322 toxicomanes interrogés.

Précurseurs

620. En 2008, les autorités bhoutanaises compétentes ont réalisé une enquête sur le commerce des substances chimiques pouvant être utilisées comme précurseurs dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Seuls six des précurseurs placés sous contrôle international sont importés au Bhoutan, et ils sont principalement utilisés dans l'industrie pour des essais en laboratoire ou dans des établissements d'enseignement à des fins pédagogiques. Aucun vol ni détournement de ces précurseurs n'ont été signalés dans le pays ces trois dernières années.

622. Une partie de l'anhydride acétique produit licitement à l'échelle industrielle en Inde est détournée pour la fabrication illicite de méthaqualone et d'héroïne. Depuis 2005, des saisies d'anhydride acétique inférieures à 300 kg ont été signalées chaque année. En 2008, ces saisies ont sensiblement augmenté, plus de 1 500 kg ayant été saisis au premier semestre.

623. Le détournement d'éphédrine, de pseudoéphédrine et de noréphédrine, précurseurs utilisés dans la fabrication de stimulants de type amphétamine, est une source de préoccupation en Inde, troisième fabricant mondial de ces précurseurs chimiques. En décembre 2007, les services de détection et de répression ont découvert à Mumbai un laboratoire clandestin qui était équipé pour extraire de la pseudoéphédrine de produits pharmaceutiques licites. Quelque 290 kg de pseudoéphédrine ont été saisis au cours de l'opération. La substance devait être exportée en Australie pour servir à la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine. En Inde, quelque 400 kg d'éphédrine ont été saisis en 2007 et environ 820 kg de noréphédrine ont été saisis en juin 2008.

Asie occidentale

1. Principaux faits nouveaux

624. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont réalisé des progrès dans l'action engagée pour s'attaquer au problème de la culture illicite du pavot à opium en Afghanistan. La superficie consacrée à ce type de culture a diminué, passant d'un

niveau record de 193 000 hectares en 2007 à 157 000 hectares en 2008. Le nombre de provinces exemptes de pavot à opium a aussi augmenté, passant de 13 à 18. À l'échelle du pays, sept provinces seulement représentent 98 % environ des cultures illicites de pavot à opium.

625. Malgré ces succès, l'Afghanistan continue de détenir, et de loin, la plus grosse part des cultures illicites de pavot à opium à l'échelle mondiale. Le rendement des cultures ayant augmenté, la production réelle d'opium n'a reculé que de 6 %, passant de 8 200 tonnes en 2007 à 7 700 tonnes en 2008. L'insécurité régnant dans le pays a considérablement entravé les efforts déployés par le Gouvernement pour éradiquer les cultures illicites de pavot à opium: au total, 78 personnes participant à l'éradication y ont perdu la vie en 2008, six fois plus que l'année précédente. L'augmentation de la superficie consacrée à la culture du cannabis dans le pays est également préoccupante. L'Organe exhorte le Gouvernement afghan et la communauté internationale à poursuivre leurs efforts pour appliquer les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues et pour faire en sorte que les cultivateurs qui se livrent à des cultures illicites puissent accéder à des moyens viables et légitimes de gagner leur vie.

626. Dans sa résolution 1817 (2008), le Conseil de sécurité a engagé tous les États Membres à renforcer la coopération pour lutter contre la production illicite et le trafic de drogues en Afghanistan, notamment en améliorant la surveillance du commerce international des précurseurs chimiques, y compris, entre autres, l'anhydride acétique. Dans la même résolution, le Conseil, tenant compte du rôle de premier plan joué par l'Organe pour ce qui était de mettre en œuvre les conventions des Nations Unies sur le contrôle international des drogues et des précurseurs, a invité tous les États Membres, en particulier les pays producteurs de précurseurs chimiques, l'Afghanistan, les pays voisins et tous les pays situés le long des itinéraires empruntés par les trafiquants à renforcer leur coopération avec l'Organe.

627. Les opiacés afghans sont acheminés en contrebande principalement via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et des pays d'Asie centrale vers les pays d'Europe orientale et occidentale (comme la Fédération de Russie). Cette contrebande à grande échelle d'opiacés afghans a donné lieu à une multitude

de maux sociaux, dont la criminalité organisée, la corruption et une demande illicite élevée d'opiacés. Ainsi, par exemple, la République islamique d'Iran affiche depuis plusieurs années le taux d'abus d'opiacés le plus élevé au monde. Dans les pays d'Asie centrale, le taux d'abus d'opiacés continue d'augmenter et la transmission du VIH/sida par l'utilisation commune de seringues parmi les usagers de drogues par injection reste un problème. Les pays du sud du Caucase sont de plus en plus souvent utilisés comme zones de transbordement des envois de drogues illicites, principalement des opiacés provenant d'Afghanistan, et l'abus de drogues continue de progresser dans ces pays également.

628. Bien que le trafic traversant l'Asie centrale reste important, la coopération entre les gouvernements des pays de la région s'améliore, le nombre d'actions conjointes contre le trafic menées sur une base bilatérale et multilatérale allant croissant. L'Organe exhorte les gouvernements des pays d'Asie centrale à renforcer leurs efforts de coordination, notamment par la création d'un centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale.

629. La culture illicite de pavot à opium est également pratiquée au Pakistan, mais à une bien moindre échelle qu'en Afghanistan (1 698 hectares de pavot à opium ont été cultivés illicitement au Pakistan en 2007). Le cannabis est cultivé illicitement dans de nombreux pays d'Asie centrale. Par ailleurs, il semblerait que les cultures illicites de cannabis et de pavot à opium progressent dans la vallée de la Bekaa au Liban.

630. De nouveaux itinéraires, passant par des pays de la péninsule arabique, semblent avoir été ouverts pour le trafic de drogues, notamment l'héroïne provenant de pays extérieurs à l'Asie occidentale. Ils traversent des pays comme les Émirats arabes unis, la Jordanie et la République arabe syrienne.

631. De nombreux pays de la péninsule arabique continuent par ailleurs à devoir faire face au problème que posent de longue date les stimulants de type amphétamine, en particulier les comprimés contrefaits de Captagon. Le Captagon était à l'origine le nom commercial d'une préparation pharmaceutique contenant de la fénétylline, mais les trafiquants produisent désormais des comprimés contrefaits de Captagon qui contiennent principalement des amphétamines. À l'échelle mondiale, les saisies les plus importantes de Captagon contrefait ont lieu en

Arabie saoudite, où 12,3 tonnes de cette substance ont été saisies en 2006, soit 28 % des saisies mondiales d'amphétamine. Les saisies de Captagon ont encore augmenté en 2007 en Arabie saoudite, pour s'établir à 13,9 tonnes.

632. Le trafic de cocaïne se répand en Asie occidentale. Les saisies de cocaïne en Turquie sont passées de 3 kg seulement en 2003, à 40 kg en 2005, 77 kg en 2006 et 114 kg en 2007. En mai 2008, la police israélienne a mené une opération de grande envergure au cours de laquelle elle a saisi 104 kg de cocaïne dans le port de Haïfa, au nord du pays.

2. Coopération régionale

633. La communauté internationale a continué d'apporter un appui et une assistance à l'Afghanistan dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan⁸², adopté à l'issue de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, qui s'est tenue du 29 janvier au 1^{er} février 2006. Le Pacte pour l'Afghanistan témoigne de l'engagement commun du Gouvernement afghan et de la communauté internationale de créer un État démocratique qui offre à tous les citoyens la sécurité et des moyens de subsistance. Prenant en compte le caractère interdépendant des problèmes de sécurité, de gouvernance et de développement, il définit trois piliers d'activité interdépendants: sécurité; gouvernance, état de droit et droits de l'homme; et développement économique. Il établit des critères qui seront utilisés pour mesurer les progrès réalisés sur une période de cinq ans. Ces critères sont conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement et portent sur tous les aspects du processus d'édification de l'État.

634. La Stratégie de développement national de l'Afghanistan a été finalisée en avril 2008 et présentée aux institutions financières internationales sous la forme d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Elle porte sur la période quinquennale 2008-2013 et énonce les mesures que doit prendre le Gouvernement afghan pour satisfaire aux critères du Pacte pour l'Afghanistan concernant la sécurité, la gouvernance et le développement. Elle a été présentée

à la Conférence internationale de soutien à l'Afghanistan, tenue à Paris le 12 juin 2008. L'Organe espère que la communauté internationale fournira au Gouvernement afghan l'assistance dont il a besoin, sur le plan financier notamment, mais pas uniquement, pour mener à bien les tâches requises.

635. Les gouvernements des pays d'Asie occidentale ont continué à prendre des mesures conjointes pour lutter contre le trafic de drogues. En particulier, les gouvernements des pays d'Asie centrale ont renforcé leur coopération bilatérale et multilatérale dans des domaines comme la réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites, le contrôle des précurseurs, la gestion des frontières, les actions de prévention de la propagation du VIH/sida et la lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment d'argent. Ils ont également participé à divers projets régionaux et à des opérations internationales sous les auspices de l'Organe, de l'ONUSD, de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et du Mémorandum d'accord de 1996 sur la coopération sous-régionale en matière de contrôle des drogues.

636. Les actions conjointes de lutte contre le trafic de drogues ont eu des résultats. Par exemple, en février 2008, les services de détection et de répression de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan ont lancé l'opération "Typhoon", opération conjointe ciblant l'un des principaux groupes de trafiquants de drogues en Asie centrale. À la suite de cette opération, plus de 800 kg d'héroïne et 100 kg d'opium ont été saisis en Fédération de Russie, au Kazakhstan et en Ouzbékistan. L'opération "Canal", menée sous les auspices de l'Organisation du Traité de sécurité collective depuis 2003, a également contribué aux efforts de lutte contre le trafic de drogues en Asie occidentale. Elle a abouti à la saisie de plus de 28 tonnes de drogues et de précurseurs en 2007. Les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective font participer activement à leurs opérations des États extérieurs à la région, ainsi que des organisations internationales, ce qui rend leur action plus efficace. En 2007, l'organisme tadjik de lutte contre la drogue a mené 53 opérations conjointes avec les services de détection et de répression d'autres États membres de la CEI, ainsi que de l'Afghanistan et de la Chine. Ces opérations ont permis de saisir une quantité

⁸² "Lettre datée du 9 février 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies" (S/2006/90), annexe.

importante de drogues. (Pour des renseignements complémentaires sur les opérations conjointes lancées dans le cadre de l'Organisation du Traité de sécurité collective, voir par. 694 ci-dessous.)

637. En dépit de ce qui précède, il faut accentuer la collaboration pour obtenir des résultats durables. L'Organe est préoccupé par le manque de coordination et d'échange d'informations entre les divers acteurs, qui explique, du moins en partie, l'incapacité du Gouvernement afghan d'atteindre les objectifs fixés en matière d'éradication des cultures illicites de pavot à opium. Il prie le Gouvernement afghan et la communauté internationale d'accorder la plus haute priorité à la coopération et à l'échange d'informations, pour garantir l'efficacité des efforts conjoints de lutte contre le trafic de drogues en Afghanistan.

638. Les gouvernements de l'Azerbaïdjan, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ont continué à coopérer pour créer un centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale. La phase pilote de ce projet a déjà permis d'améliorer la coordination, d'échanger de l'information et de renforcer les capacités des gouvernements des pays d'Asie centrale. L'Organe exhorte les gouvernements concernés, en particulier le Gouvernement de la Fédération de Russie, seul État à n'avoir pas encore ratifié l'accord portant création du centre, à établir ce dernier dès que possible. Il les exhorte également à envisager d'associer à cette initiative d'autres pays d'Asie occidentale et du Caucase, afin d'accroître la coopération pour collecter, échanger et analyser des renseignements sur la drogue, organiser et coordonner des opérations internationales conjointes, et d'exécuter d'autres actions de réduction de l'offre et de formation en Asie occidentale.

639. Les pays d'Asie occidentale préparent la création, à Doha, d'un centre de renseignement en matière criminelle pour les États du Golfe. Ce centre jouera un rôle central dans la coopération internationale en matière de collecte d'informations et de renseignements pour la lutte contre le trafic de drogues et d'autres formes graves de criminalité organisée.

640. Lors d'une réunion tenue à Dubaï (Émirats arabes unis), les chefs des organismes de lutte contre la drogue de pays de la péninsule arabique, ainsi que le Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes, ont adopté la Déclaration de Dubaï sur la planification

stratégique et la coopération dans le domaine du contrôle des drogues, dans laquelle ils se sont engagés à améliorer la coopération et la coordination des activités relatives aux drogues.

641. Les représentants de l'Afghanistan, de l'Iran (République islamique d') et du Pakistan, les trois pays associés à l'Initiative triangulaire visant à stopper le trafic de drogues en provenance d'Afghanistan, ont tenu une réunion à Téhéran en mai 2008. Les participants ont convenu de nommer des agents de liaison aux frontières de leurs pays respectifs pour organiser des opérations conjointes ciblant la contrebande d'opiacés à partir de l'Afghanistan. Ils ont en outre annoncé qu'ils renforceraient les mesures de lutte contre le commerce illicite de précurseurs chimiques utilisés en Afghanistan et dans les pays voisins pour les opérations de transformation de l'opium.

642. Les représentants des pays de la péninsule arabique et d'autres sous-régions ont adopté le plan d'action de Tripoli sur la lutte contre le trafic de drogues et le blanchiment d'argent par voie postale. Ce plan prévoit des mesures conjointes pour lutter contre le trafic de drogues et le blanchiment d'argent par voie postale internationale, mettre en valeur les ressources humaines, mener des actions de sensibilisation et renforcer le rôle des médias dans la lutte contre le trafic de drogues par voie postale. La coopération d'entreprises privées d'acheminement du courrier a été sollicitée pour mettre en œuvre ce plan d'action. (Pour des renseignements complémentaires, voir par. 303 ci-dessus.)

643. Avec l'aide de l'ONUDC, des fonctionnaires israéliens et palestiniens ont continué de chercher les moyens d'améliorer la coopération. Une série de réunions de responsables politiques a été organisée pour étudier les possibilités de coopération dans le cadre d'une déclaration adoptée au Caire à la fin de 2005. Des dispositions et des procédures ont été définies pour renforcer les actions communes à l'appui des enquêtes sur le trafic de drogues et les infractions liées aux drogues.

644. Une réunion accueillie par le Gouvernement turkmène a permis de lancer deux projets internationaux contre le trafic de drogues en Asie occidentale: l'initiative de la mer Caspienne et l'initiative de la frontière turkmène. L'initiative de la mer Caspienne en particulier vise à faire participer

toute l'Asie occidentale aux efforts déployés aux niveaux régional et international pour renforcer les capacités analytiques ainsi que l'échange de renseignements et d'informations dans la région.

645. Bien qu'en Asie occidentale la coopération régionale soit essentiellement axée sur la détection et la répression, quelques initiatives importantes ont été prises en vue de réduire la demande. Les autorités chargées de la réduction de la demande dans plusieurs pays d'Asie occidentale ont rencontré leurs homologues des pays européens, de l'OMS et du Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, afin de tisser un réseau reliant les institutions nationales aux centres européens appliquant des pratiques optimales en matière de réduction de la demande. Dans ce contexte, des plans de travail nationaux sur la prévention de l'abus de drogues, le traitement et la réadaptation des toxicomanes, les traitements de substitution en cas de dépendance aux opiacés, ainsi que l'abus de drogues et la prévention du VIH et les soins en milieu carcéral sont en cours d'élaboration. L'ONUDC a organisé des voyages d'étude pour que les autorités de l'Afghanistan, de la Jordanie, du Liban et de plusieurs pays extérieurs à l'Asie occidentale puissent voir comment fonctionnent les services de prévention dans les prisons de la République islamique d'Iran.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

646. En mars 2008, le Parlement afghan a confirmé la nomination d'un nouveau Ministre chargé de la lutte contre les stupéfiants, poste qui avait été vacant pendant sept mois.

647. Les activités d'éradication des cultures illicites de pavot à opium en Afghanistan ont continué de se heurter à des difficultés. Le principal obstacle a été l'insécurité. Au total, 78 personnes qui participaient aux activités d'éradication ont perdu la vie pendant la campagne 2007/2008, soit six fois plus que le chiffre précédent. La campagne 2007/2008 s'est également distinguée des précédentes par le fait que la violence a été causée essentiellement par les insurgés et non par les cultivateurs. En 2008, plus de 98 % des cultures illicites de pavot à opium (contre 85 % en 2007) se trouvaient dans les provinces du sud et du sud-ouest du pays, sur lesquelles le Gouvernement n'exerce qu'un contrôle limité. Toutefois, même si la culture est

limitée à un petit nombre de zones, le commerce illicite de drogues constitue un fléau national en Afghanistan.

648. La corruption reste un problème grave en Afghanistan et fait obstacle aux activités d'éradication des cultures illicites de pavot à opium et aux mesures de lutte contre le commerce illicite de drogues en général. Le Gouvernement afghan a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption⁸³ en décembre 2007 et un nouvel organisme public a été créé pour superviser la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Certains membres des forces de sécurité afghanes ont été arrêtés pour infractions liées à la drogue. Il semblerait que même de hauts fonctionnaires pourraient être impliqués dans le trafic de drogues. L'Organe demande instamment au Gouvernement afghan de prendre des mesures rigoureuses pour combattre la corruption.

649. L'Organe note avec préoccupation que le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre les stupéfiants, qui a été créé pour exécuter des programmes de développement dans les provinces exemptes de pavot à opium ou dans les provinces où la culture de pavot à opium a diminué, demeure problématique. L'Organe demande instamment au Gouvernement afghan et à la communauté internationale de veiller à mettre en place un mécanisme de financement adéquat pour offrir aux cultivateurs des moyens de subsistance alternatifs légitimes.

650. Le Gouvernement afghan a intensifié ses activités de prévention de l'abus de drogues et mis en œuvre des programmes de sensibilisation, de motivation et de consultation pour les toxicomanes et le grand public. Des messages de sensibilisation à l'abus de drogues ont également été incorporés dans les programmes d'enseignement, y compris dans les écoles primaires. Avec l'appui d'un certain nombre d'organisations, le Gouvernement afghan a créé 40 centres spécialisés de traitement et de réadaptation des toxicomanes dans sept provinces. Malgré ces mesures, des drogues illicites sont toujours largement disponibles et, en conséquence, l'abus de drogues progresse. Des efforts plus soutenus et mieux ciblés sont nécessaires.

651. La République islamique d'Iran, qui est l'un des pays les plus touchés par le commerce illicite d'opiacés afghans, a augmenté de presque 50 % les ressources

⁸³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2349, n° 42146.

destinées à la lutte contre la drogue pour l'année qui a débuté le 20 mars 2008 et, en particulier, a presque quadruplé les ressources affectées à la prévention de l'abus de drogues. Le Gouvernement a en outre continué de renforcer le contrôle aux frontières, grâce à une augmentation des effectifs et à la mise en place de barrières et d'autres dispositifs.

652. Les gouvernements des autres pays d'Asie occidentale ont également continué de renforcer leurs mesures de lutte contre la drogue en adoptant des plans d'ensemble et une nouvelle législation. Le Gouvernement pakistanais a ainsi adopté un nouveau plan directeur de lutte contre la drogue pour la période 2008-2012. Ce plan tient compte des conséquences de l'aggravation de la situation en matière de drogues en Afghanistan et prévoit des mesures visant à réduire à la fois l'offre et la demande. Le 30 novembre 2007, le Gouvernement tadjik a approuvé un nouveau programme national contre l'abus et le trafic de drogues pour la période 2008-2012. Ce programme a été élaboré par l'organisme tadjik de lutte contre la drogue, avec les autres ministères et services concernés. Le 30 avril 2008, l'Assemblée nationale arménienne a adopté des amendements à la loi de la République d'Arménie sur les stupéfiants et les substances psychotropes, pour améliorer la capacité des services de détection et de répression à lutter contre le trafic de drogues.

653. La Jordanie a créé une équipe spéciale sur la réduction de la demande qui associe tous les services ministériels participant à la formulation de la stratégie de traitement et de réadaptation de proximité dans le pays. L'équipe a obtenu un engagement sur le long terme en vue de l'élaboration et de l'exécution d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux visant à améliorer les capacités des services de proximité, et elle a contribué à l'établissement d'un mécanisme destiné à assurer la participation pleine et entière des autorités et secteurs concernés et une étroite coordination de leurs activités. Par ailleurs, le Gouvernement libanais a mis en place une équipe spéciale nationale chargée du traitement de substitution aux opiacés.

654. En janvier 2008, le Gouvernement turkmène a créé un service spécialisé, le Service national de lutte contre la drogue. L'Organe se félicite de cette initiative, qui donne suite à l'une des recommandations qu'il avait formulées à l'issue de sa dernière mission

dans le pays en 2003. Le Turkménistan s'est par ailleurs vu octroyer à la fin de 2007 le statut d'observateur (première étape avant de devenir membre à part entière) auprès du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux.

4. Culture, production, fabrication, trafic et abus

Stupéfiants

655. Il existe un lien étroit entre les conditions de sécurité et la culture illicite du pavot à opium. Dans les provinces méridionales de l'Afghanistan, la sécurité est précaire et l'écrasante majorité des villages pratiquent la culture illicite du pavot à opium. Selon l'ONUDDC, le revenu annuel du groupe d'opposition armé des Taliban s'établirait entre 200 et 300 millions de dollars des États-Unis. Cette somme provient d'une taxe prélevée sur le commerce illicite de drogues.

656. Les activités d'éradication en Afghanistan sont freinées par l'insécurité, une mauvaise planification et l'insuffisance du matériel et du financement. Alors qu'au départ l'objectif était d'éradiquer 50 000 hectares de cultures, le Gouvernement n'a pas été en mesure d'assurer la sécurité des activités d'éradication et seuls 5 480 hectares ont finalement été éradiqués. L'insécurité et l'insuffisance des capacités demeurent les principales raisons de cet échec. Cela étant, le nombre de provinces exemptes de pavot à opium a augmenté et les activités d'éradication menées volontairement par les cultivateurs ont été plus nombreuses.

657. L'insécurité, l'inefficacité du contrôle exercé par l'État et la difficulté à assurer l'état de droit sont d'importants facteurs qui contribuent à favoriser les cultures illicites dans d'autres pays d'Asie occidentale également. Ainsi, du pavot à opium est cultivé illicitement au Pakistan, à une échelle certes bien plus petite qu'en Afghanistan, mais la pratique semble se développer. Le Gouvernement pakistanais reste déterminé à éradiquer les cultures illicites de pavot à opium; toutefois celles-ci se trouvent essentiellement dans des régions isolées à proximité de la frontière afghane, où l'application des lois nationales pose problème.

658. La culture illicite du pavot à opium progresse également dans la vallée de la Bekaa au Liban, en partie du moins en raison de l'instabilité de la situation

politique et de l'insécurité qui règnent dans le pays depuis plusieurs années.

659. L'Organe s'inquiète également de la situation créée en Asie occidentale par les cultures illicites de cannabis. L'Afghanistan devient un important producteur de cannabis illicite; selon l'ONUDC, 70 000 hectares de cannabis ont été cultivés illicitement dans le pays en 2007, contre 50 000 en 2006 et 30 000 en 2005. En juin 2008, les autorités afghanes ont saisi 260 tonnes de résine de cannabis, lors d'une seule opération, dans la province méridionale de Kandahar. Le cannabis est également cultivé illicitement dans le territoire palestinien occupé et sa culture semble se développer dans la vallée de la Bekaa. Le cannabis est également cultivé illicitement dans de nombreux pays d'Asie centrale et cette culture illicite progresse dans certains pays.

660. Des saisies importantes de drogues ont été réalisées en Afghanistan, même si elles sont limitées par rapport à la quantité de drogues illicites produite dans le pays. Dans la province orientale de Nangarhar, par exemple, la police a confisqué 4,7 tonnes d'opium lors d'une seule opération effectuée en avril 2008, et le service afghan chargé de la sécurité aux frontières a saisi 28 tonnes d'opium dans le pays en 2007. Des problèmes importants subsistent cependant, principalement en raison de la situation en matière de sécurité. Il n'y a par exemple pas de police des frontières dans la province de Helmand, où se fait l'essentiel du trafic de drogues.

661. Les quantités d'opiacés saisies en République islamique d'Iran sont supérieures aux quantités saisies dans n'importe quel autre pays du monde. Le volume total des drogues saisies dans ce pays en 2007 a augmenté de 51 % par rapport à 2006. D'après les estimations du Gouvernement, 2 500 tonnes d'opiacés entrent chaque année sur le territoire de la République islamique d'Iran depuis l'Afghanistan, dont 700 tonnes sont destinées à la consommation locale. La police parvient à saisir environ 500 tonnes d'opiacés chaque année.

662. Le Pakistan reste une importante zone de transit pour les opiacés afghans, mais dans une moindre mesure que la République islamique d'Iran. Selon les autorités pakistanaises, 35 % des opiacés d'origine afghane sont acheminés clandestinement par le pays. En février 2008, les autorités pakistanaises ont, en une

seule opération, saisi 4 tonnes d'opium dans une région montagneuse du district de Pishin.

663. Les données officielles relatives aux saisies de drogues dans les pays d'Asie centrale pour la période 2000-2007 montrent que les saisies record d'héroïne enregistrées pendant la période 2003-2004 ont été suivies d'une tendance à la baisse relativement progressive. En 2007, 3,3 tonnes d'héroïne au total ont été saisies dans ces pays. Cette quantité représente 3 % seulement des 128 tonnes qui auraient été acheminées clandestinement à travers l'Asie centrale. Les saisies d'héroïne ont accusé un léger recul en 2007 (de 9 % par rapport à 2006), en particulier en raison de la diminution sensible des saisies d'héroïne au Tadjikistan et en Ouzbékistan. En revanche, elles ont fortement augmenté au Kirghizistan et au Turkménistan (de plus de 60 % par rapport à 2006 dans chaque pays). Les saisies d'opium ont sensiblement augmenté dans de nombreux pays d'Asie centrale, ce qui pourrait indiquer une évolution des modalités du trafic.

664. La Jordanie et République arabe syrienne sont utilisées comme points de transbordement pour le trafic de drogues. Le cannabis du Liban est introduit en contrebande en Jordanie, l'héroïne est acheminée clandestinement vers Israël par la République arabe syrienne, puis par la Jordanie et des comprimés de Captagon contrefaits sont passés en fraude dans des pays de la péninsule arabique via la République arabe syrienne et la Jordanie.

665. Il apparaît que les organisations de trafiquants exploitent de plus en plus la situation qui règne en Iraq pour introduire clandestinement des drogues, principalement dans certains pays de la péninsule arabique. Les saisies opérées par les autorités jordaniennes à proximité de la frontière iraquienne ont fortement augmenté ces dernières années et on a enregistré une hausse globale de la contrebande de résine de cannabis et d'opiacés afghans vers la Jordanie, via l'Iraq. Le trafic de drogues semble également en progression au Yémen, comme l'atteste le nombre croissant d'infractions liées aux drogues et de saisies de drogues illicites, essentiellement le cannabis. En août 2008, les autorités des Émirats arabes unis ont saisi 202 kg d'héroïne, ce qui a représenté la saisie la plus importante de cette substance sur la péninsule arabique.

666. Le cannabis reste la drogue la plus souvent saisie en Asie centrale, en partie parce que la plante de cannabis pousse à l'état sauvage au Kazakhstan et au Kirghizistan. Au total, 870 kg de résine de cannabis ont été saisis dans la région en 2007, soit 30 % de plus qu'en 2006. La plus grande quantité de cannabis saisi a été signalée au Kazakhstan et au Kirghizistan.

667. Selon certaines informations, la cocaïne n'est plus consommée qu'en petites quantités, mais il se pourrait que son abus progresse dans les couches favorisées de la société de certains pays d'Asie occidentale. En 2007, les services de détection et de répression kazakhs ont saisi un envoi de 555 grammes, soit la plus importante saisie de cocaïne jamais effectuée dans ce pays. La drogue avait apparemment été introduite dans le pays depuis l'Allemagne, la Lituanie et la Pologne via la Fédération de Russie.

668. La grande quantité d'opiacés afghans disponible dans les pays d'Asie occidentale continue d'entraîner de gros problèmes de toxicomanie dans ces pays. Un taux élevé d'abus de drogues a été constaté dans la quasi-totalité des pays voisins de l'Afghanistan; la République islamique d'Iran, par exemple, a le taux d'abus d'opiacés le plus élevé du monde; dans ce pays, la prévalence de la consommation d'opiacés serait de 2,8 %. Le Pakistan a également un taux élevé d'abus d'opiacés: la prévalence de l'abus dans la population en général serait de 0,7 %. De nombreux pays d'Asie centrale ont des taux d'abus de drogues analogues, le principal problème étant désormais l'abus d'héroïne et non plus de cannabis et d'opium.

669. En dépit des taux élevés d'abus de drogues, les gouvernements de nombreux pays d'Asie occidentale, dont la République islamique d'Iran, n'ont pas collecté de données détaillées sur l'abus de drogues depuis plusieurs années. L'Organe encourage ces gouvernements à réaliser des enquêtes approfondies et des évaluations rapides de la situation en matière d'abus de drogues dans leurs pays et à prendre des mesures efficaces dans le domaine de la réduction de la demande.

670. Une telle enquête a été récemment réalisée par le Gouvernement pakistanais avec l'aide de l'ONU DC, sur la base de données recueillies en 2006. Il en ressort que quelque 640 000 personnes consomment régulièrement des opioïdes au Pakistan (0,7 % de la population adulte), dont 484 000 (soit 77 %) consommeraient de l'héroïne. L'Organe note que,

malgré l'augmentation massive de la production illicite d'opium et de la fabrication d'héroïne dans l'Afghanistan voisin, le taux d'héroïnomanie est demeuré relativement stable au Pakistan. Cette tendance est toutefois contrebalancée par la progression de l'abus d'opium et d'autres opiacés dans le pays. La hausse de l'abus de drogues par injection est également préoccupante; il y aurait actuellement 130 000 usagers de drogues par injection au Pakistan, soit deux fois plus qu'en 2000. Une épidémie de VIH sévit parmi les usagers de drogues par injection, le taux d'infection étant de 11 % approximativement.

671. L'abus de drogues continue de progresser dans les pays d'Asie centrale. La prévalence de l'abus d'opioïdes serait de 1,03 % au Kazakhstan, 0,8 % au Kirghizistan, 0,6 % au Tadjikistan et 0,8 % en Ouzbékistan. L'héroïne est la drogue la plus consommée, l'injection étant la méthode la plus utilisée. Le VIH/sida se propage plus rapidement en Asie centrale que partout ailleurs dans le monde, l'utilisation commune de seringues chez les usagers de drogues par injection étant l'un des principaux vecteurs de propagation du virus. Plus de 60 % de l'ensemble des cas de VIH recensés en Asie centrale sont dus à l'abus de drogues par injection. La prévalence du VIH parmi les usagers de drogues par injection est la plus élevée en Ouzbékistan (21 %), suivi du Tadjikistan (14,7 %), du Kazakhstan (9,2 %), et du Kirghizistan (8 %).

672. L'abus de drogues reste un grave sujet de préoccupation en Afghanistan, où 1,4 % de la population consommerait des opioïdes. Dans au moins quelques-unes des provinces du pays, y compris dans celles où le pavot à opium n'est plus cultivé, le nombre de toxicomanes continue d'augmenter. L'abus de drogues par injection progresse. La prévalence du VIH parmi les usagers de drogues par injection serait de 3 %. L'absence de débouchés économiques, l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité et le nombre élevé de réfugiés rapatriés devenus toxicomanes dans leur pays d'accueil (Iran (République islamique d') et Pakistan), sont des facteurs qui ont contribué à aggraver la situation en matière d'abus de drogues en Afghanistan.

673. Le Gouvernement des Émirats arabes unis redouble actuellement d'efforts dans le domaine du traitement, en créant de nouveaux centres de traitement et de réadaptation des toxicomanes, en particulier dans

la capitale. Très peu de données sont disponibles concernant l'abus de drogues dans le pays, mais l'abus de cannabis et d'héroïne est un problème persistant. L'Organe invite le Gouvernement des Émirats arabes unis à recueillir des données pertinentes sur les tendances de l'abus de drogues et à renforcer ses efforts de réduction de la demande.

Substances psychotropes

674. Des quantités importantes de comprimés contrefaits de Captagon continuent d'être introduites en contrebande dans les pays de la péninsule arabique. Les saisies d'amphétamines ont considérablement augmenté en Arabie saoudite, ce qui donne à penser qu'il y aurait une forte progression de l'abus de stimulants illicites dans le pays. En 2006, dernière année pour laquelle des données mondiales sont disponibles, 28 % des saisies mondiales d'amphétamines (tous les stimulants de type amphétamine, excepté la MDMA) ont été effectuées en Arabie saoudite.

675. La quantité de comprimés de Captagon saisis en Turquie a sensiblement augmenté en 2007 par rapport à 2005 et 2006. Les saisies de MDMA ont diminué de près de 30 % par rapport à 2006, mais le Gouvernement turc a indiqué que cette diminution était peut-être due en partie à l'insuffisance de la coopération avec les services de détection et de répression des pays voisins. Il a signalé une légère diminution de l'abus de MDMA dans le pays, essentiellement à la suite de campagnes d'information visant à sensibiliser le public aux effets nocifs des drogues.

676. L'Organe est préoccupé par les informations concernant d'éventuelles opérations de contrebande de méthamphétamine à travers l'Afghanistan. À en juger par des informations ponctuelles communiquées ces dernières années, les services de détection et de répression iraniens auraient saisi de la méthamphétamine à proximité de la frontière avec l'Afghanistan. Bien que l'on ne dispose pas encore d'éléments donnant à penser que de la méthamphétamine est fabriquée illicitement en Afghanistan, l'Organe demande instamment au Gouvernement afghan et à la communauté internationale d'être attentifs à tout signe qui indiquerait ce genre d'activité.

Précurseurs

677. Il semble que la fabrication illicite d'héroïne a continué de progresser en Afghanistan. Les autorités de la province orientale de Nangarhar ont annoncé en mars 2008 que, en plus de la saisie de 40 tonnes d'opiacés opérée en 2007, elles avaient également démantelé 11 laboratoires de fabrication illicite d'héroïne. L'Organe se dit gravement préoccupé par le fait que, bien que l'augmentation récente du prix de l'anhydride acétique sur les marchés illicites en Afghanistan laisse supposer que les initiatives internationales de contrôle des précurseurs ont une certaine efficacité, des précurseurs chimiques, et de l'anhydride acétique en particulier, sont toujours disponibles pour la fabrication illicite d'héroïne dans le pays. Il rappelle à tous les gouvernements que l'Afghanistan n'a aucun besoin légitime d'anhydride acétique. (Pour des renseignements complémentaires sur les efforts internationaux concernant ce domaine, voir le Rapport 2008 sur l'application de l'article 12 de la Convention de 1988 de l'Organe)

678. Plus de 3 tonnes de précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication d'héroïne, dont le chlorure d'ammonium et le carbonate de sodium, ont été saisis en Afghanistan en juillet 2008, dans le cadre de l'Opération Communication, compétence et formation régionales en matière de lutte contre le trafic appuyée par l'ONUDC. Cinq tonnes d'anhydride acétique ont par ailleurs été saisis par le Gouvernement de la République islamique d'Iran dans la ville de Bandar Abbas, dans le sud du pays. En mars 2008, les autorités pakistanaises ont saisi 14 tonnes d'anhydride acétique dans le port de Karachi; cette opération a également permis de saisir en République de Corée 12 autres tonnes de ce produit près de Séoul en juillet 2008. En mars 2008, plus de 5 000 kg d'acide sulfurique ont été saisis au Kirghizistan.

679. La quantité totale d'anhydride acétique saisie en Turquie a presque triplé en 2007 par rapport à 2006. Cette augmentation était toutefois principalement due à une seule opération de livraison surveillée qui a abouti à la saisie de plus de 12 000 litres d'anhydride acétique.

680. L'Organe est préoccupé par le fait que plusieurs pays d'Asie occidentale, en particulier les Émirats arabes unis, sont devenus des zones de débordement pour d'importants envois d'éphédrine destinés à l'Afrique et à l'Amérique du Nord. Il demande

instamment au Gouvernement des Émirats arabes unis de poursuivre ses efforts pour résoudre ce problème, en particulier en renforçant les contrôles dans les zones franches du pays.

5. Missions

681. En janvier 2008, l'Organe a envoyé aux Émirats arabes unis une mission chargée d'examiner avec le Gouvernement l'application des traités internationaux relatifs aux drogues.

682. L'Organe constate avec inquiétude que le contrôle des drogues et des précurseurs chimiques se trouvant dans les zones franches des Émirats arabes unis continue d'être difficile. Il rappelle au Gouvernement ses obligations au titre des conventions internationales relatives au contrôle des drogues et lui demande instamment de prendre des mesures pour lutter contre le trafic de drogues dans toutes les zones sous sa juridiction, y compris les zones franches. Les Émirats arabes unis étant un grand pays exportateur et une zone de transbordement importante pour les produits chimiques inscrits aux Tableaux de la Convention de 1988, le Gouvernement est également encouragé à utiliser sans plus tarder le système PEN Online et à appliquer des mesures de contrôle aux préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine ou de la pseudoéphédrine.

683. L'Organe note également l'absence d'activités globales visant à déterminer la situation du pays en matière d'abus de drogues et recommande au Gouvernement de prendre des mesures spécifiques pour recueillir des données sur l'étendue et la nature du phénomène de la drogue dans le pays.

684. L'Organe salue la volonté du Gouvernement des Émirats arabes unis de lutter contre l'abus et le trafic de drogues et note en particulier les progrès qu'il a faits pour donner suite à certaines des recommandations formulées par l'Organe à l'issue de la mission envoyée dans le pays en 1995. Il encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts tendant à renforcer le contrôle des drogues.

D. Europe

1. Principaux faits nouveaux

685. Le cannabis est la drogue la plus consommée en Europe. Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, quelque 71 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans ont consommé du cannabis dans leur vie, et 7 % environ en ont consommé au cours de l'année écoulée.

686. L'Europe reste le deuxième marché de la cocaïne dans le monde. D'importantes quantités de cette drogue en provenance de l'Amérique du Sud y entrent clandestinement par voie maritime, souvent par des pays d'Afrique de l'Ouest (voir par. 242 à 246 et 321 à 326 ci-dessus). La contrebande de cocaïne via des pays d'Europe orientale s'est beaucoup développée ces dernières années. Le volume total de cocaïne saisi en Europe orientale s'est accru de manière spectaculaire en 2007, en raison surtout d'une saisie importante de 480 kg réalisée par des douaniers dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. L'augmentation du nombre d'envois de cocaïne provenant d'Amérique du Sud et destinés à des pays d'Europe orientale montre qu'une nouvelle tendance se dessine dans ce trafic, la cocaïne qui arrive en Europe occidentale étant de plus en plus souvent acheminée vers l'Europe orientale puis réintroduite sur les marchés illicites d'Europe occidentale par la route des Balkans, qui sert traditionnellement au trafic des opiacés.

687. L'héroïne que l'on peut se procurer sur les marchés illicites en Europe provient de l'Afghanistan. Elle est introduite en contrebande sur le continent par l'un des deux principaux itinéraires, à savoir la route des Balkans, ou ce qu'il est convenu d'appeler la "route de la soie" qui, via l'Asie centrale, pénètre en Fédération de Russie et de là dans d'autres pays européens. La route des Balkans demeure le principal itinéraire utilisé pour faire entrer clandestinement de l'héroïne en Europe orientale puis en Europe occidentale. Ce qu'il est convenu d'appeler l'itinéraire nord de la route des Balkans, qui passe par la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche, a été emprunté plus fréquemment en 2007, comme en atteste le volume des saisies d'héroïne qui y ont été opérées, à savoir plus de 2,5 tonnes. L'itinéraire de la route des Balkans dit itinéraire sud, qui traverse la Grèce, l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine avant de déboucher en Italie, semble avoir